



Charte de la plateforme Optimist

Ce texte constitue la **charte de la plateforme** ; il définit le fonctionnement garanti par l'équipe Optimist en incluant les règles et procédures applicables :

Installation et organisation de la plate-forme

Installation

Une équipe « **Installation-Optimist** » a été constituée pour mener à bien les opérations de définition du matériel, achat, construction, mise en place, test. Cette équipe a eu pour tâches :

- ❖ Conception, réalisation tests de la source ICP et de la boîte d'accord : Philippe Lefauchaux, Rémi Dussart – GREMI, Pascal Chabert – LPTP,
- ❖ Définition et choix du matériel « vide » : Franck Petitgas, Christophe Cardinaud – IMN,
- ❖ Définition du porte-échantillon : Vincent Fernandez, Christophe Cardinaud, Gilles Cartry – IMN,
- ❖ Installation des équipements sur l'enceinte : Franck Petitgas, Jacques Guillet, Philippe Lefauchaux, Vincent Fernandez,
- ❖ Tests du système Optimist : Vincent Fernandez, Christophe Cardinaud, Philippe Lefauchaux, Rémi Dussart.

L'installation du système a donné lieu à **un bilan d'installation**.

Organisation

Une équipe « **Optimist** » est constituée pour prendre en charge la gestion courante de la plateforme. Cette équipe a pour tâche de faire respecter les clauses définies dans cette charte.

L'équipe Optimist est constituée :

- du responsable de la plate-forme Optimist : Christophe Cardinaud,
- du responsable des réacteurs et systèmes sous vide de l'IMN : Franck Petitgas,
- d'un correspondant au sein du réseau des plasmas froids : Armelle Michau,

L'équipe Optimist s'appuie sur les compétences des membres de l'équipe Plasmas et Couches Minces (PCM) de l'IMN qui acceptent d'être désignés « **expert** ». Ces experts sont sollicités par l'équipe Optimist parmi les permanents de PCM les plus disponibles et identifiés comme les plus compétents par rapport au projet scientifique déposé par l'utilisateur. Les experts ont un **devoir de conseil** auprès de l'utilisateur. Ils peuvent faire partie du projet scientifique comme partenaire de l'utilisateur.

(La liste des experts est donnée en annexe à cette charte)

Responsabilités de l'équipe Optimist

L'équipe Optimist :

- définit les conditions d'accès et d'utilisation d'Optimist,
- contrôle le bon état de fonctionnement de l'appareillage et prend toute décision d'opération de maintenance,
- étudie les demandes et crée les groupes de travail adéquats,
- informe le comité de pilotage du réseau des Plasmas Froids,
- définit le planning de réalisation pour l'ensemble des projets,
- définit les procédures expérimentales à suivre et met à disposition des utilisateurs un mode d'emploi détaillé de celles-ci,
- forme les utilisateurs et assiste l'équipe utilisateur dans la mise en œuvre du projet,
- veille à la bonne tenue du cahier de manipulation par les utilisateurs.

Propriété intellectuelle - Publications

Le *consortium utilisateur* est composé de l'équipe utilisatrice ainsi que tout membre d'un autre laboratoire reconnu par celle-ci comme partenaire du projet. Dans le cas des experts cette reconnaissance résulte d'une négociation directe entre chaque expert et l'équipe utilisatrice. Le consortium utilisateur est propriétaire des résultats.

Les publications faisant état de résultats obtenus sur la plate-forme Optimist en feront explicitement mention par une phrase du type : "The authors acknowledge the Réseau des Plasmas Froids –CNRS for providing access to the Optimist equipment".

Evaluation et évolution du système

Rapport annuel

Un *rapport annuel* des activités d'Optimist est fourni par le responsable Optimist au comité de pilotage du réseau des plasmas froids du CNRS.

Ce rapport dresse **un bilan sur** :

- ❖ l'activité scientifique de la plate-forme Optimist (avant publication cette partie sera portée à la connaissance individuelle de chaque utilisateur pour accord, afin de régler tout problème de confidentialité),
- ❖ les souhaits des utilisateurs quant à l'évolution du matériel,
- ❖ le mode de fonctionnement.

Le rapport et le bilan sont présentés au comité de pilotage du réseau des plasmas froids.

A l'occasion de cette présentation, il pourra être procédé à une révision du mode d'utilisation et éventuellement de la charte de mutualisation.

Ce bilan et la suite qui y sera donnée par le comité de pilotage du réseau des plasmas froids sont portés à la connaissance des laboratoires utilisateurs et des membres du réseau des plasmas froids.

Application de la charte

La présente charte doit être acceptée par tout bénéficiaire potentiel.

Le responsable Optimist est chargé de sa mise en application auprès des experts et des bénéficiaires.

Cette charte sera révisée et aménagée sur proposition du réseau des plasmas froids ou du responsable Optimist.

IMN

Directeur : *Guy Ouvrard*



Responsable de la plateforme Optimist :

Christophe Cardinaud



Réseau des Plasmas Froids
Coordinateur

